

# L'ADMISSION UNIVERSITAIRE AUTOMNE 2019

## GUIDE D'INFORMATION



(Dernière mise à jour : 2018-12-12)



## TABLE DES MATIÈRES

LES ÉTAPES DU PROCESSUS D'ADMISSION UNIVERSITAIRE	2
PORTES OUVERTES	3
<b>ÉTAPE 1 : LA PRÉCISION DU CHOIX D'ORIENTATION</b>	<b>4</b>
LE SYSTÈME UNIVERSITAIRE	4
BACCALURÉATS	5
DIPLÔMES ET CERTIFICATS	7
PROGRAMMES COURTS OU MICROPROGRAMMES	7
STATUT DE L'ÉTUDIANT	7
<b>ÉTAPE 2 : ADMISSION ET SÉLECTION</b>	<b>8</b>
CONDITIONS D'ADMISSION	8
ADMISSION À L'UNIVERSITÉ	8
Candidats des cégeps :	8
➔ Si vous devez suivre des cours d'été pour terminer votre DEC :	8
➔ Si vous devez suivre des cours à distance pour terminer votre DEC :	8
➔ S'il vous manque un préalable :	8
➔ S'il vous manque un cours ou plus pour obtenir votre DEC :	8
Pour les programmes contingentés :	9
➔ Si un programme est contingenté, nous vous suggérons de faire :	9
Candidats adultes :	9
<b>PROGRAMMES CONTINGENTÉS</b>	<b>10</b>
L'ANALYSE DU DOSSIER – LES CRITÈRES DE SÉLECTION	10
La cote R (cote de rendement)	10
La cote R par programme	10
Bonification de la cote R	10
DATES LIMITES	11
DEMANDE D'ADMISSION EN LIGNE	12
Ce qui est requis avant de remplir sa demande d'admission en ligne :	12
<b>ÉTAPE 3 : LA RÉPONSE</b>	<b>12</b>
OFFRES D'ADMISSION	12
VOS RÉPONSES	13
<b>ÉTAPE 4 : L'INSCRIPTION</b>	<b>14</b>
ANNEXES	15

<b>PROCESSUS OU ÉTAPES DE L'ADMISSION AU 1<sup>ER</sup> CYCLE UNIVERSITAIRE</b>	<b>15</b>
Sites d'information :	15
<b>COMMENT LES REMPLIR</b>	<b>16</b>
<b>BOURSES D'ÉTUDES ET AIDE FINANCIÈRE</b>	<b>17</b>
<b>FRAIS DE SCOLARITÉ</b>	<b>17</b>
<b>COÛT DES ÉTUDES ET BUDGET</b>	<b>17</b>
<b>RÉSIDENCES</b>	<b>18</b>

# LES ÉTAPES DU PROCESSUS D'ADMISSION UNIVERSITAIRE

- 1 - Précision du choix d'orientation	- 2 - Admission et sélection	- 3 - La réponse (décision)	- 4 - L'inscription
Septembre à décembre	Janvier et février	Mars à juin	Juin à août
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Précision du ou des choix des programmes et orientation</li> <li>• Consultation de documents sur les carrières et universités</li> <li>• Participation aux activités du service d'orientation</li> <li>• Participation à la <i>Tournée des universités</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Logistique des choix, selon la cote R</li> <li>• Participation aux <i>Portes ouvertes des universités</i> (voir calendrier p.3)</li> <li>• Compléter et expédier les formulaires en ligne : les <i>Mardis de l'admission</i> au laboratoire informatique (apportez votre carte étudiante et une carte de crédit)</li> <li>• Date limite pour faire une demande : <b>1<sup>er</sup> mars 2019</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre d'admission</li> <li>• Jugement différé</li> <li>• Liste d'attente</li> <li>• Refus</li> <li>• Confirmation de l'offre par l'étudiant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inscription :               <ul style="list-style-type: none"> <li>– Choix de cours (courrier/courriel)</li> <li>– Convocation de l'université au besoin (Journée d'accueil)</li> <li>– Paiement des frais d'inscription</li> </ul> </li> </ul>

P.-S. Il est très important de préciser votre/vos choix d'orientation avant la fin du mois de décembre 2018 ou au début de la session Hiver 2019. Au besoin, prenez rendez-vous avec votre conseiller d'orientation par le module : « Prise de rendez-vous » sur Omnivox.

La Cote R sera disponible selon l'échéancier du Ministère :

- ◆ Cote R provisoire : **lundi 21 janvier 2019**
- ◆ Cote R définitive : **mardi 12 février 2019**

# PORTES OUVERTES

## Automne 2018

Institutions	Dates
UQAR (campus Lévis)	– 7 novembre (18 h 30 à 21 h 30)
UQO (campus Gatineau)	– 24 novembre (11 h à 14 h)
UQAC	– 17 novembre (13 h à 16 h)
UQTR (campus Trois-Rivières)	– 3 novembre (10 h à 15 h)
UQTR (campus Drummondville)	– 17 novembre (13 h à 16 h)
UQAT (campus Amos)	– 24 octobre (12 h à 13 h)
UQAT (campus Rouyn-Noranda)	– 7 novembre (16 h à 20 h)
UQAT (campus Val-d’Or)	– 21 novembre (12 h à 16 h)
École de technologie supérieure (ÉTS)	Seulement à l’hiver 2019
Université McGill	– 21 octobre (10 h à 16 h)
Université Laval	– 10 novembre (10 h à 15 h)
Université de Montréal	– 11 novembre (10 h à 16 h)
École Polytechnique	– 11 novembre (10 h à 16 h)
HEC Montréal	– 11 novembre (10 h à 16 h)
Université Bishop’s	– 13 octobre (9 h 30 à 15 h)
Université de Sherbrooke	– 3 novembre (9 h 30 à 15 h 30)
Université du Québec à Montréal (UQAM)	– 3 novembre (10 h à 16 h)
Université Concordia	– 20 octobre (10 h à 16 h)

## Hiver 2019

Institutions	Dates
UQAR (campus Rimouski)	– 25 janvier (9 h à 15 h 30)
UQAR (campus Lévis)	– 30 janvier (18 h 30 à 21 h 30)
UQAC	Seulement à l’automne
UQTR (campus Trois-Rivières)	– 26 janvier (10 h à 15 h)
Université du Québec à Trois-Rivières (Drummondville)	– 6 février (17 h à 20 h)
UQAT (Centre à Montréal)	– 26 janvier (12 h à 17 h)
École de technologie supérieure (ÉTS)	– 27 janvier (10 h à 16 h)
Université McGill (Foire d’hiver étudiants québécois)	– 3 février (10 h à 14 h)
Université Laval	– 2 février (10 h à 15 h)
Université de Montréal	– 27 janvier (12 h à 16 h)
École Polytechnique	– 29 janvier (16 h à 20 h)
HEC Montréal	– 29 janvier (16 h à 20 h)
Université Bishop’s	– 9 mars (9 h 30 à 15 h)
Université de Sherbrooke	– 9 février (9 h 30 à 15 h 30)
Université du Québec à Montréal (UQAM)	– 12 février (15 h à 20 h)
Université Concordia	– 16 février (10 h à 16 h)

\* Des modalités sont possibles concernant les frais de déplacement dans certains établissements. Vérifier sur le site internet de l’université convoitée.

---

## ÉTAPE 1 : LA PRÉCISION DU CHOIX D'ORIENTATION

---

C'est à cette étape que vous devez choisir vos programmes et vos universités. Il est très important de bien connaître, de bien évaluer, de bien sélectionner, de bien décider car comme vous le savez, être bien informé peut vous éviter bien des erreurs. Les programmes sont différents d'une université à l'autre : il est important de choisir celui qui vous convient le mieux!

Il est très important de connaître :

- ◆ Le système universitaire
- ◆ Les conditions d'admission
- ◆ La structure des programmes (nombre de crédits, concentrations offertes, stages, etc.)
- ◆ Les programmes contingentés
- ◆ La manière de compléter les demandes d'admission
- ◆ Les dates limites

### ATTENTION :

- ◆ Vérifiez bien les programmes offerts dans les diverses universités;
- ◆ Notez qu'il y a dans certains cas incompatibilité entre les majeures et les mineures ou entre les mineures;
- ◆ Vous pouvez soumettre une demande d'admission dans toutes les universités que vous souhaitez;
- ◆ Chaque université a son propre formulaire;
- ◆ Dans certains cas le formulaire varie selon le programme, avant de le remplir, il faut le lire attentivement;
- ◆ Le nombre de choix de programmes que vous pouvez faire varie d'une université à l'autre (voir tableau p.15);
- ◆ Vous pouvez présenter 2 ou 3 choix par université (à l'ÉTS et à HEC, il n'y a qu'un choix possible);
- ◆ Vous ne pouvez expédier qu'un formulaire par université sauf pour l'UQAM : vous pouvez faire 2 demandes d'admission, mais vous devez payer 2 fois (voir tableau p.15). McGill, L'UQAR et l'UQO : fournir les preuves justificatives nécessaires à l'étude pour chacune de vos demandes et acquitter les frais correspondant à chaque formulaire.

---

## LE SYSTÈME UNIVERSITAIRE

---

### Admission

Première étape du processus d'entrée à l'université. L'admission consiste à remplir les formulaires de demande dans les programmes des divers établissements universitaires.

### Inscription

Dernière étape du processus d'entrée à l'université. Se réalise après l'admission officielle du candidat. C'est le moment des choix de cours et du paiement des frais de scolarité.

### Programme

Ensemble cohérent de cours établis par l'université. Se réalise au sein d'une formation donnée, sanctionnée par un diplôme.

## Cycle

Termes désignant les différents niveaux universitaires :

- Le **1<sup>er</sup> cycle** est la première étape de l'enseignement universitaire. Il fait habituellement suite aux études collégiales et comprend des programmes conduisant généralement à l'obtention du grade de bachelier. Durée : 3 ou 4 ans.
- Le **doctorat de premier cycle** est une durée de 8 et 11 trimestres et conduisant à l'obtention d'un doctorat (chiropratique, médecine, médecine dentaire, optométrie, pharmacie et podiatrie).
- Le **2<sup>e</sup> cycle** est la deuxième étape de l'enseignement universitaire. On y retrouve principalement les programmes de maîtrise. Durée : 2 ou 3 ans.
- Le **3<sup>e</sup> cycle** est la troisième étape de l'enseignement universitaire. Il comprend les programmes de doctorat. Durée 4 ans et plus.

---

### Le système universitaire comporte trois niveaux d'études :

**BACCALAURÉAT**  
3 ou 4 années

**MAÎTRISE**  
2 à 3 années

**DOCTORAT**  
4 années et plus

### Les études de 1<sup>er</sup> cycle se présentent sous différentes formes :

**BACCALAURÉAT**  
90 crédits ou +

**DIPLÔME**  
60 crédits

**CERTIFICAT**  
30 crédits

**DOCTORAT (de 1<sup>er</sup> cycle)**  
164 crédits ou +

---

## BACCALAURÉATS

### Baccalauréat spécialisé ou disciplinaire

Programme comprenant 90 crédits ou plus (120 crédits) sur une même discipline ou un même champ d'études.  
Durée : 3 à 4 ans.

Note : Dans les universités anglophones, l'appellation « Honour » est un équivalent du baccalauréat spécialisé. L'excellence du dossier scolaire de 1<sup>re</sup> année universitaire permet l'accessibilité à ce programme.

### Baccalauréat bidisciplinaire

Programme universitaire de premier cycle offrant un contenu portant en parts égales (au moins 42 crédits chacun) sur 2 disciplines ou 2 champs d'études apparentés. (Source guide *Choisir*, 2018, p.9)



### **Baccalauréat avec majeure**

Les 90 crédits se partagent entre 2 disciplines :  
**Programme de 60 crédits** dans une discipline ou champ d'études constitue **la majeure** (2 ans).



**Programme de 30 crédits** dans une discipline ou champ d'études formant ainsi **la mineure** (1 an).  
Une mineure peut également être remplacée par un bloc complémentaire.

N.B. : Le nombre de crédits attribués à une majeure et à une mineure est variable dans les universités anglophones.

### **Baccalauréat multidisciplinaire/par cumul**

Les 90 crédits se partagent entre 3 disciplines :

Baccalauréat combinant :

- ◆ 3 mineures (ou certificats) ou
- ◆ 2 mineures (ou certificats) et un bloc complémentaire\*

\*Bloc complémentaire : 30 crédits répartis dans différentes disciplines.

À noter que vous ne pouvez pas choisir 3 mineures (ou certificats), les faire et les voir automatiquement reconnus comme baccalauréat multidisciplinaire. Certaines mineures sont incompatibles et un axe intégrateur est important. Contactez les universités pour obtenir plus d'information sur le sujet.

### **Baccalauréat personnalisé, individualisé ou sur mesure**

Programme universitaire de premier cycle comprenant 90 crédits choisis par l'étudiant et lui permettant d'acquérir une formation conçue en fonction de ses propres champs d'intérêt et des objectifs qu'il s'est fixé lorsqu'aucun autre programme ni aucune autre combinaison de programmes ne peuvent répondre à son besoin. Les choix de l'étudiant doivent être préalablement approuvés par les autorités compétentes. (Source : guide *Choisir*, 2018, p. 9.)

### **Baccalauréat intégré**

Programme universitaire de premier cycle permettant d'acquérir une formation dans au moins deux domaines ou une formation générale à l'intérieur d'un domaine (exemple : baccalauréat intégré en langue française et en rédaction professionnelle ou baccalauréat intégré en sciences humaines). (Source : guide *Choisir*, 2018, p. 9.)

### **Baccalauréat avec concentration ou cheminement**

Programme universitaire de premier cycle composé de cours conduisant à des études plus poussées dans un champ d'études ou une discipline (exemple : baccalauréat en administration des affaires, concentration comptabilité). (Source : guide *Choisir*, 2018, p. 9.)

## **DIPLÔMES ET CERTIFICATS**

### **Diplôme**

Programme unique de cours (60 crédits) qui peut être réalisé en 4 trimestres. L'étudiant ne désire pas poursuivre ses cours en vue d'obtenir un baccalauréat. Le diplôme peut dans certains cas correspondre à une majeure.

### **Certificat**

Programme de 30 crédits qui peut être réalisé en 2 trimestres. L'étudiant ne désire pas poursuivre sa formation en vue d'obtenir un baccalauréat. Le certificat peut dans certains cas correspondre à une mineure.

## **PROGRAMMES COURTS OU MICROPROGRAMMES**

Certaines universités offrent des programmes courts dont le nombre de crédits varie d'un programme à l'autre (6 à 18 crédits). Certains programmes exigent des critères particuliers (âge, expérience, DEC professionnel, etc.). Il est important de vérifier les préalables dans les guides d'admission des universités respectives.

---

### **STATUT DE L'ÉTUDIANT**

Il est possible de fréquenter l'université à titre :

**Étudiant régulier** (inscrit à un programme) :

- Temps plein (12 heures de cours et plus par semaine)
- Temps partiel (moins de 12 heures)

**Étudiant libre** (inscrit à des cours) :

- Temps plein ou à temps partiel

**Auditeur libre** :

- Sans examens, sans crédits

### **CARACTÉRISTIQUES DES ÉTUDES DE 1<sup>ER</sup> CYCLE**

L'année universitaire se divise en trois parties :

1. Le trimestre d'**automne** :  
septembre à décembre
2. Le trimestre d'**hiver** :  
janvier à avril
3. Le trimestre d'**été** :  
mai à août

---

Même si la grande majorité des étudiants suspendent leurs études durant l'été, il est possible de poursuivre le cheminement de leur programme ou d'effectuer un rattrapage devenu nécessaire.

---

## ÉTAPE 2 : ADMISSION ET SÉLECTION

---

---

### CONDITIONS D'ADMISSION

---

1) Obtenir le DEC (préuniversitaire ou technique)

2) Respecter les préalables

**Note :**

Les préalables ne sont pas toujours les mêmes d'une université à l'autre. Pour connaître le ou les préalables pour un programme, veuillez consulter les guides d'admission ou les sites Internet des universités. Des délais peuvent être accordés dans certains programmes et dans certaines universités. Il est important de vérifier.

Pour les personnes qui détiennent un DEC technique, il peut y avoir des conditions particulières... Informez-vous!

---

### ADMISSION À L'UNIVERSITÉ

---

**Candidats des cégeps :**

- Avoir terminé un diplôme d'études collégiales en formation préuniversitaire ou technique;
- Respecter les exigences spécifiques d'admission au programme choisi;
- Réussir l'épreuve uniforme de français et l'épreuve synthèse de programme.

**➔ Si vous devez suivre des cours d'été pour terminer votre DEC :**

- Vous faites une demande d'admission à l'université avant le 1<sup>er</sup> mars;
- Vous devez avoir terminé et réussi ces cours avant le 13 septembre.

**➔ Si vous devez suivre des cours à distance pour terminer votre DEC :**

- L'université peut vous accorder un délai si vous fournissez la preuve que le cours a été commencé à la session d'hiver.

**➔ S'il vous manque un préalable :**

- Certaines universités peuvent vous accorder un délai toujours à condition que vous ayez un DEC en main. Pour compléter le préalable manquant, certaines universités, pour certains programmes, offrent des cours compensatoires ou des cours d'appoint. Vérifiez bien auprès de votre conseiller en orientation. Pour un programme contingenté, le préalable doit être réussi avant le début de la session.

**N. B. : L'université McGill n'accorde pas de délai.**

**➔ S'il vous manque un cours ou plus pour obtenir votre DEC :**

- Informez-vous auprès de votre conseiller d'orientation, car la situation peut être différente d'une université à l'autre.

### **Pour les programmes contingentés :**

Un programme contingenté signifie que le nombre de places est limité. Il est très important de vérifier si le programme universitaire que vous avez choisi est contingenté avant d'envoyer vos demandes d'admission.

Si tel est le cas, il est recommandé de vous informer sur les critères de sélection qui peuvent être :

- › Dossier scolaire (Cote R)
- › Entrevue(s)
- › Test(s) d'admission
- › Audition(s)
- › Portfolio(s)
- › Lettre autobiographique, de recommandation, de motivation

#### **➔ Si un programme est contingenté, nous vous suggérons de faire :**

- Le même choix de programme dans plusieurs universités;
- Le choix d'un 2<sup>e</sup> programme où vos chances d'être admis sont meilleures (plan « B »);
- Un choix de programme non contingenté;
- Un choix d'une technique collégiale apparentée à vos choix de programmes universitaires;
- Vérifier comment l'université convoitée analysera votre dossier universitaire si vous passez par un autre programme d'études avant de déposer à nouveau votre candidature dans un programme contingenté.

### **Candidats adultes :**

Chaque université possède sa propre définition du candidat adulte. De façon générale, il faut :

- › Avoir une expérience attestée et jugée pertinente pour le programme envisagé;
- › Répondre à des critères particuliers exigés par l'université (cas par cas);
- › Chaque université a ses propres critères de sélection pour les candidats adultes, il est important de vérifier auprès des personnes responsables du programme.

---

# PROGRAMMES CONTINGENTÉS

---

---

## ***L'ANALYSE DU DOSSIER – LES CRITÈRES DE SÉLECTION***

---

### **La cote R (cote de rendement)**

La cote R est une méthode utilisée par les universités québécoises pour évaluer le rendement scolaire collégial de chaque étudiant. Elle ne sert que pour l'admission dans les programmes universitaires contingentés.

La « cote R » :

- Détermine de façon précise la position d'un étudiant par rapport aux autres étudiants du groupe;
- Tient compte de la force des groupes et des unités attribuées à chaque cours;
- Elle tient également compte des cours suivis en éducation physique;
- Ne comptabilise pas les cours de mise à niveau.

Les cours échoués au collégial à la première session ont un moindre poids dans le calcul de la cote R. À la première session, la valeur à chaque cours échoué sera de 25 %. Aux sessions suivantes, cette valeur sera de 50 %.

### **La cote R par programme**

Pour ceux et celles qui ont changé de programme pendant leurs études collégiales, vous aurez accès à deux cote R : cote R globale et cote R par programme. C'est la cote R du dernier programme inscrit (c'est-à-dire par programme) qui comptera pour votre admission universitaire.

À l'intérieur du dernier programme que vous avez fréquenté, au moins 16 cours doivent être contributifs à son calcul. Sinon, ce sera la cote R globale qui sera analysée par les universités. Les cours de formation générale sont encore pris en considération dans l'analyse de votre cote R.

De plus, si les préalables universitaires ne sont pas intégrés à votre programme d'études collégiales, ils seront ajoutés au besoin au calcul de la cote R par programme.

### **Bonification de la cote R**

Voici un tableau représentant des indicateurs de performances :

<b>Cote R</b>		<b>*Notes en %</b>
Entre 32 et 35	Notes très supérieures à la moyenne	85 et 90
Entre 29 et 31,9	Notes supérieures à la moyenne	80 et 85
Entre 26 et 29,4	Notes au-dessus de la moyenne	75 et 80
Entre 20 et 25,9	Notes dans la moyenne	65 et 75
En bas de 20	Notes plus faibles que la moyenne	65 et moins

**\*Les notes en % équivalentes aux cotes R sont très approximatives et ne sont là qu'à titre indicatif. Elles doivent être interprétées avec prudence.**

**Pour plus d'information, vous pouvez consulter les sites suivants :**

- [www.crepuq.qc.ca](http://www.crepuq.qc.ca) (onglet information sur la cote R)
  - *Questions et réponses sur le code de rendement collégial* – juillet 2017
  - *La cote de rendement au collégial : aperçu de son rôle et son utilisation* – juin 2017
  - *La cote de rendement au collégial : ce qu'elle est et ce qu'elle fait* – juillet 2017
  - *La cote de rendement au collégial : modification à compter du trimestre 2017* – juin 2017

---

## ***DATES LIMITES***

---

Au **Québec**, deux dates sont privilégiées :

- **1<sup>er</sup> mars** (session d'automne)
- **1<sup>er</sup> novembre** (session d'hiver)

Il est possible de faire une demande d'admission après le 1<sup>er</sup> mars, si les places ne sont pas toutes comblées ou si le programme n'est pas contingenté. À vérifier pour le programme et l'université qui vous intéressent. Tous les programmes ne sont pas nécessairement offerts à la session d'hiver. Vérifiez sur les listes des universités ou informez-vous auprès du conseiller en ISEP.

### **Pour Bishop's**

Trimestre d'automne : **1<sup>er</sup> avril**

### **Pour McGill**

Les dates de dépôt des demandes d'admission varient d'une faculté à l'autre et selon le type de demande.

### **Pour l'ÉTS**

Trimestre d'automne : **1<sup>er</sup> mai**

Trimestre d'été : **1<sup>er</sup> mars**

Trimestre d'hiver : **1<sup>er</sup> novembre**

### **Pour les autres universités ontariennes**

Consultez le site des universités ontariennes. La date varie d'une université à l'autre et d'un programme à l'autre.

**N.B.** Si vous êtes un candidat universitaire, la date limite pour déposer votre demande de changement de programme est plus tôt. Elle varie entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> février. Informez-vous!

---

## **DEMANDE D'ADMISSION EN LIGNE**

---

### **Ce qui est requis avant de remplir sa demande d'admission en ligne :**

- › le code permanent du MELS

Il s'agit du numéro officiel du MELS correspondant à votre dossier scolaire. Il est formé des trois premières lettres de votre nom, suivie de la première lettre de votre prénom, puis d'une série de chiffres. Ce code est inscrit sur tous vos relevés de notes depuis le primaire.

- › une adresse courriel crédible

C'est par ce véhicule que vous recevrez vos réponses d'admission. Assurez-vous du bon fonctionnement de ce courriel. Sachez que votre courriel du cégep est disponible et se gère comme un compte Hotmail.

- › le NAS (numéro d'assurance sociale)

Il est exigé par le Ministère du Revenu du Québec pour l'émission des différents reçus servant à la réclamation des montants d'études postsecondaires.

- › les coordonnées des institutions d'enseignement secondaires et collégiales

Ces coordonnées seront peut-être nécessaires seulement aux élèves qui soumettront des demandes aux universités canadiennes ailleurs qu'au Québec. La plupart de ces universités n'ont pas accès aux données du MELS.

- › une carte de crédit valide pour payer en ligne

Les demandes d'admission en ligne nécessitent le paiement en ligne. Les sites Internet des universités sont sécurisés. Cette façon de payer évite d'utiliser la demande papier, de devoir y joindre un mandat poste ou un chèque visé (\$) et de poster le tout sans savoir si tout s'est bien rendu.

---

## **ÉTAPE 3 : LA RÉPONSE**

---

Entre le 1<sup>er</sup> mars et le 15 mai, l'université vous adressera les réponses aux demandes que vous avez faites. Vous devez respecter les délais pour faire connaître votre décision. Voici les possibilités de réponse de l'université :

---

### **OFFRES D'ADMISSION**

---

- Conditionnelle :** Vous êtes admis à la condition de terminer votre DEC avant l'inscription et/ou de satisfaire à toutes les conditions exigées avant une date indiquée par l'université.
- Définitive :** Vous êtes admis car vos études sont terminées au moment de la demande d'admission.
- Décision différée :** La décision de l'université est reportée à plus tard et les raisons sont fournies dans la réponse.
- Liste d'attente :** Il s'agit d'une admission possible qui dépendra du nombre de candidats déjà admis qui se désisteront ou qui ne compléteront pas toutes les étapes exigées.
- Refus :** Les raisons du refus sont fournies dans l'avis. Exemple : contingentement, faiblesse du dossier scolaire.

---

## **VOS RÉPONSES**

---

### **Vous êtes admis ou admise :**

- › Vous recevez une offre, c'est votre premier choix ou votre seule réponse positive – alors vous acceptez l'offre de l'université selon la procédure exigée en respectant les délais mentionnés.
- › Vous avez reçu deux offres d'admission. Vous devez en accepter une seule et refuser l'autre.
- › Vous avez déjà répondu positivement à une offre et vous préférez l'autre qui vient d'entrer. Vous devez vous désister par écrit auprès de l'université et confirmer votre choix avec l'autre.

### **Vous êtes refusé ou refusée. Voici trois scénarios :**

- › Vous acceptez la décision et ne posez aucun geste.
- › Vous faites un nouveau choix de programmes offerts par certaines universités selon les choix disponibles.
- › Vous voulez aller en appel. Vous vous considérez lésé. Vous venez nous consulter ou vous vous adressez à l'agent d'admission qui a traité votre dossier.

N.B. Si toutes vos demandes ont été refusées, il serait important de consulter votre conseiller d'orientation.

### **Vous êtes sur une liste d'attente :**

- › Vous ne pouvez pas accepter deux offres d'admission en même temps.
- › Vous pouvez accepter une offre d'admission et une liste d'attente ou une décision différée en même temps.

**N.B. Il est important de répondre dans les délais exigés sinon l'université peut annuler l'offre d'admission.**

**Vérifiez les délais!**



---

## ÉTAPE 4 : L'INSCRIPTION

---

### RESPECT DES ÉCHÉANCIERS

La majorité des universités vous feront parvenir la documentation et vous indiqueront les dates d'inscription spécifiques à votre programme, qui se tiendront entre les mois de mai et août. Cette dernière étape consiste à faire un choix de cours pour la session à venir. En cas contraire, contactez le bureau du registraire de l'université.

Il est important de respecter les dates limites pour l'inscription, autrement l'université peut annuler son offre d'admission. En effet, l'admission n'est valide que si elle est suivie d'une inscription au trimestre pour lequel la décision d'admission a été prononcée.

Le candidat qui prévoit s'absenter pour une assez longue période doit charger quelqu'un de donner suite aux avis reçus durant son absence en joignant à sa demande d'admission une procuration écrite indiquant clairement les noms et coordonnées d'une ou de plusieurs personnes autorisées à agir en son nom.

La personne qui ne tient pas compte de cette mise en garde peut rencontrer des ennuis et des déceptions.

La plupart des universités utilisent leur portail étudiant pour le dépôt des choix de cours. Il est important de lire attentivement les courriels reçus de l'université car souvent, ils vous remettent votre identifiant et votre mot de passe.

---

## ANNEXES

---

### ***PROCESSUS OU ÉTAPES DE L'ADMISSION AU 1<sup>ER</sup> CYCLE UNIVERSITAIRE***

---

#### **Sites d'information :**

Université de Montréal : [https://admission.umontreal.ca/fileadmin/fichiers/documents/UdeM\\_Processus\\_d\\_admission\\_1er\\_cycle.pdf](https://admission.umontreal.ca/fileadmin/fichiers/documents/UdeM_Processus_d_admission_1er_cycle.pdf)

<https://admission.umontreal.ca/admission/1er-cycle/les-4-etapes-dadmission/>

École de technologie supérieure (ÉTS) : <http://www.etsmtl.ca/Futurs-etudiants/Baccalaureat/4-etapes-vers-ETS>

Université Laval : <http://www2.ulaval.ca/admission/deposez-votre-demande-dadmission.html>

Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) : [http://www.uqac.ca/direction\\_services/registraire/adm\\_inscriptions/](http://www.uqac.ca/direction_services/registraire/adm_inscriptions/)

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) : [http://www.uqat.ca/etudes/admission/?menu=adm\\_accueil](http://www.uqat.ca/etudes/admission/?menu=adm_accueil)

Université de Sherbrooke : <http://www.usherbrooke.ca/admission/demande-dadmission/cheminement/>

Université du Québec en Outaouais (UQO) : <http://uqo.ca/etudiants/admission/etapes>

Université du Québec à Montréal (UQÀM) : <http://www.etudier.uqam.ca/admission>

Université du Québec à Rimouski (UQAR) : <http://www.uqar.ca/admission/>

Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) : [https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/pkg\\_admw001.admw001p](https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/pkg_admw001.admw001p)

Polytechnique de Montréal : <http://www.polymtl.ca/admission/>

Université Bishop's : <http://www3.ubishops.ca/registrarial-services/index.html>

Université Concordia : <https://www.concordia.ca/fr/admission.html>

Université McGill : <http://www.mcgill.ca/applying/fr>

Université d'Ottawa : <http://www.uottawa.ca/admission-au-premier-cycle/>

## COMMENT LES REMPLIR

Certains formulaires de demande d'admission sont accompagnés d'un guide et d'indications pour aider l'étudiant à les remplir. Il importe donc de prendre connaissance de ces instructions.

Le tableau qui suit indique, pour chacune des universités, le nombre de choix de programmes qui peuvent être inscrits sur le formulaire ainsi que le type d'analyse auquel ces choix sont soumis. Une règle à suivre concernant les choix de programmes : placer le choix « coup de cœur » en premier, même si le traitement des choix varie d'une université à l'autre.

Les universités	Frais	Nb de choix	* Analyse des choix
Bishop's	65 \$	2	B
Concordia	100 \$	3	B
Laval	82 \$	2	A
McGill*	107,50 \$ (formulaire général) 150,50 \$ (médecine et droit)	2	A-D
Montréal (U. de M.)	96,50 \$	3	E
HEC	87,73 \$	1	
Polytechnique	82 \$	2	B
Ottawa	156 \$	3	A
UQAC	30 \$ en ligne 50 \$ papier	2	B
UQO (Gatineau)	30 \$ en ligne 60 \$ papier	2	B
UQAM	91 \$	3	A-E-F
UQAR	52 \$ en ligne ou papier	2	A-B
UQTR	42,08 \$ en ligne	2	A
Sherbrooke	83 \$ en ligne	2	A
Moncton	60 \$	2	
UQAT	75 \$	2	B
ETS	44 \$	1	A-F

### LÉGENDE :

- A : Tous les choix inscrits sont analysés simultanément et vous recevrez une réponse pour chacun des choix.
- B : Le deuxième choix est analysé s'il y a refus ou si le premier choix est contingenté.  
Dans le cas de Concordia, le troisième choix est analysé s'il y a refus au premier et au deuxième choix.
- C : L'étudiant peut faire deux choix de programmes si le premier programme est contingenté.
- D : Le troisième choix doit être obligatoirement fait parmi les programmes non contingentés. Si le candidat veut faire 6 choix de programmes, il doit compléter une deuxième demande d'admission et payer à nouveau les frais d'admission.
- E : Indiquez vos choix par ordre de préférence. L'émission d'une offre d'admission entraîne automatiquement la fermeture du dossier à tous les autres choix.
- F : L'étudiant peut présenter une demande d'admission à deux programmes contingentés. Dans le cas, les deux demandes sont considérées et le candidat recevra une réponse pour chacune d'elles. Si le deuxième choix est un programme non contingenté, ce dernier sera étudié seulement si le candidat refuse l'offre d'admission au premier choix ou encore, s'il est refusé.

*Nous vous invitons à vérifier l'exactitude de ces renseignements lors de votre demande d'admission.*

\* L'Université McGill possède des formulaires distincts pour certaines facultés et écoles.

---

## ***BOURSES D'ÉTUDES ET AIDE FINANCIÈRE***

---

Plusieurs universités offrent des bourses d'entrée aux nouvelles et aux nouveaux admis. Les procédures varient selon l'université. Dans plusieurs universités, la sélection se fait à partir du dossier scolaire à la suite de la demande d'admission. Il peut y avoir un formulaire à compléter. Pour plus d'information, consulter le site Internet de l'université qui vous intéresse.

Bishop's	<a href="http://www.ubishops.ca/future-current-students/money-matters/scholarships-awards-bursaries/">http://www.ubishops.ca/future-current-students/money-matters/scholarships-awards-bursaries/</a>
Laval	<a href="http://www.bbaf.ulaval.ca/cms/site/bbaf">http://www.bbaf.ulaval.ca/cms/site/bbaf</a>
McGill	<a href="http://www.mcgill.ca/studentaid/fr">http://www.mcgill.ca/studentaid/fr</a>
Moncton	<a href="http://www.umoncton.ca/umcm/boursesetaidefinanciere">http://www.umoncton.ca/umcm/boursesetaidefinanciere</a>
Ottawa	<a href="http://www.pretsetbourses.uottawa.ca/">http://www.pretsetbourses.uottawa.ca/</a>
Université de Montréal	<a href="http://www.bourses.umontreal.ca/">http://www.bourses.umontreal.ca/</a>
HEC	<a href="http://www.hec.ca/etudiant_actuel/financer/bourses/index.html">http://www.hec.ca/etudiant_actuel/financer/bourses/index.html</a>
Polytechnique	<a href="http://polymtl.ca/aidefinanciere/">http://polymtl.ca/aidefinanciere/</a>
Sherbrooke	<a href="http://www.usherbrooke.ca/etudiants/aide-financiere/pre-ou-bourses/bourses/">http://www.usherbrooke.ca/etudiants/aide-financiere/pre-ou-bourses/bourses/</a>
UQAC	<a href="http://sae.uqac.ca/aide-financiere/afe/">http://sae.uqac.ca/aide-financiere/afe/</a>
UQAM	<a href="http://vie-etudiante.uqam.ca/aide-financiere/nouvelles-ressources.html">http://vie-etudiante.uqam.ca/aide-financiere/nouvelles-ressources.html</a>
UQAR	<a href="http://www.uqar.ca/bourses/">http://www.uqar.ca/bourses/</a>
UQAT	<a href="http://www.uqat.ca/etudes/bourses/">http://www.uqat.ca/etudes/bourses/</a>
UQO	<a href="http://www.uqo.ca/bourses">www.uqo.ca/bourses</a>
UQTR	<a href="http://www.uqtr.ca/Bourses">www.uqtr.ca/Bourses</a>

---

## ***FRAIS DE SCOLARITÉ***

---

**Comme vous le savez, les études universitaires ne sont pas gratuites. Il y a des frais de scolarité et des frais relatifs au matériel didactique, aux assurances, aux cotisations étudiantes, aux services aux étudiants, etc.**

Les frais sont de **79,70 \$ par crédit**. Les frais de scolarité sont identiques d'une université à l'autre. Par contre, les frais reliés aux services aux étudiants, les frais technologiques, l'association étudiante peuvent varier. Ainsi, il vous coûtera **1 195,50 \$ par session** de frais de scolarité et environ **500 \$ pour les autres frais**.

De plus, si vous étudiez en dehors de votre région et/ou si vous ne vivez pas chez vos parents, il faut prévoir un supplément d'environ **1 150 \$ à 2 000 \$ par session** pour le logement et la nourriture.

---

## ***COÛT DES ÉTUDES ET BUDGET***

---

Voici de l'information qui vous aidera à prévoir le coût de vos études universitaires et à planifier votre budget. Les droits de scolarité que vous aurez à payer sont calculés en fonction du nombre de crédits auxquels vous êtes inscrit pour une session (exemple : 1 cours = 3 crédits).

## RÉSIDENCES

UNIVERSITÉS	SITES INTERNET	HORS CAMPUS
<b>Bishop's</b>	<a href="http://www.ubishops.ca/residence/apply-to-residence.html">http://www.ubishops.ca/residence/apply-to-residence.html</a> Chambre en résidence garantie pour tous les étudiants de première année avant la date prescrite.	<a href="http://www.ubishops.ca/residence/off-campus-housing.html">http://www.ubishops.ca/residence/off-campus-housing.html</a>
<b>Concordia</b>	<a href="http://www.concordia.ca/campus-life/residences.html">http://www.concordia.ca/campus-life/residences.html</a>	
<b>Laval</b>	<a href="http://www.residences.ulaval.ca/choisir_les_residences/je_suis_étudiant/réservation">http://www.residences.ulaval.ca/choisir_les_residences/je_suis_étudiant/réservation</a>	<a href="http://www.cadeul.com/vendulaval/liste/logements">http://www.cadeul.com/vendulaval/liste/logements</a>
<b>McGill</b>	<a href="http://www.mcgill.ca/students/housing/prospective/admissions/eligibility">http://www.mcgill.ca/students/housing/prospective/admissions/eligibility</a> Logement garanti aux nouveaux étudiants de 22 ans et moins (avant le 1 <sup>er</sup> septembre), qui entreprennent leur première année universitaire et qui sont admis à l'Université avant le 15 juin. Les étudiants doivent confirmer leur demande de logement avant le 15 juin à minuit.	<a href="http://www.mcgill.ca/students/housing/offcampus/">http://www.mcgill.ca/students/housing/offcampus/</a>
<b>Moncton</b>	<a href="http://www.umoncton.ca/umcm-logement">www.umoncton.ca/umcm-logement</a> Logement garanti à tous les nouveaux étudiants.	Campus Shipagan : <a href="http://www.umoncton.ca/umcs-saee/node/55">http://www.umoncton.ca/umcs-saee/node/55</a>  Campus d'Edmundston : <a href="http://www.umoncton.ca/umce/logement_hors_campus">http://www.umoncton.ca/umce/logement_hors_campus</a>
<b>Montréal</b>	<a href="http://www.residences-etu.ca/inscription.php">http://www.residences-etu.ca/inscription.php</a>	
<b>Ottawa</b>	<a href="http://www.residence.uottawa.ca/fr/rmrqstinfo-f.html">http://www.residence.uottawa.ca/fr/rmrqstinfo-f.html</a>	<a href="http://www.residence.uottawa.ca/fr/och/index.html">http://www.residence.uottawa.ca/fr/och/index.html</a>
<b>Sherbrooke</b>	<a href="http://www.usherbrooke.ca/hebergement/">www.usherbrooke.ca/hebergement/</a>	<a href="http://www.uni-logi.com">www.uni-logi.com</a> et <a href="http://www.estudiantine.qc.ca">www.estudiantine.qc.ca</a>
<b>UQAC</b>	<a href="http://www.uquebec.ca/residencesuqac/">http://www.uquebec.ca/residencesuqac/</a>	<a href="http://sae.uqac.ca/logementhorscampus/">http://sae.uqac.ca/logementhorscampus/</a>
<b>UQO</b>	<a href="http://www.uqo.ca/residences">www.uqo.ca/residences</a>	<a href="http://uqo.ca/etudiants/residences-etudiantes-et-logement-hors-campus">http://uqo.ca/etudiants/residences-etudiantes-et-logement-hors-campus</a>
<b>UQAM</b>	<a href="http://www.residences-uqam.qc.ca">www.residences-uqam.qc.ca</a>	<a href="http://vie-etudiante.uqam.ca/aide-financiere/ressources/hebergement.html">http://vie-etudiante.uqam.ca/aide-financiere/ressources/hebergement.html</a>
<b>UQAR</b>	<a href="http://residencesuqar.com/">http://residencesuqar.com/</a>	Rimouski : <a href="http://www.uqar.ca/logements/#logement-hors-campus">http://www.uqar.ca/logements/#logement-hors-campus</a> et <a href="http://hebergement.uqar.ca/#map">http://hebergement.uqar.ca/#map</a> Lévis : <a href="http://www.lelhc.qc.ca/#map">http://www.lelhc.qc.ca/#map</a>
<b>UQTR</b>	<a href="http://www.uqtr.ca/campus">www.uqtr.ca/campus</a>	<a href="http://www.uqtr.ca/campus">www.uqtr.ca/campus</a> onglet en haut à droite pour avoir accès à la liste des logements disponibles.